

Grand Poitiers Communauté urbaine

EMPLOI

Un ou Une Responsable du Pôle terrestre

POSTULER AVANT LE **05 JANVIER 2025**

Direction Générale Adjointe Développement – Rayonnement
Direction des Sports

Cadre d'emplois des Attachés territoriaux, Conseillers des APS ou Ingénieurs territoriaux
A temps complet

Publié le 08 novembre 2024

Catégorie : A

Les atouts d'une métropole sans ses inconvénients ! C'est ainsi que l'on peut positionner Grand Poitiers dans le paysage de la Nouvelle-Aquitaine.

Une qualité de vie indéniable grâce à la proximité de la campagne, un enthousiasme ressenti par tous grâce à la présence de 28 000 étudiants dans des établissements d'enseignement supérieur d'excellence (Sciences Po, ENSMA, Université de Poitiers...), une innovation constante d'acteurs économiques investis ou prêts à se lancer, un patrimoine roman reconnu de tous, un dynamisme culturel et associatif créateur de liens, un attrait touristique indéniable avec en fer de lance le Futuroscope... impossible de lister tout ce qui fait de Grand Poitiers un territoire où il fait bon vivre, bon étudier, bon entreprendre ! Et tout ça à seulement 1h30 de Paris et de Bordeaux.

Grand Poitiers Communauté urbaine, ce sont 40 communes qui s'engagent résolument dans la transition écologique et solidaire de leur territoire, le renouvellement des modes de déplacement axés sur les mobilités douces et actives, le déploiement de nouvelles solidarités entre les communes et entre les habitants, dans le soutien inconditionnel à toutes les innovations économiques, sociales et sociétales, dans une nouvelle forme de démocratie dans laquelle chacun a sa place.

Pour décliner ce projet en acte, Grand Poitiers s'entoure de femmes et d'hommes qui ont à cœur de mettre leurs compétences, leurs idées, leur motivation au service de la collectivité, et recrute :

Un ou Une Responsable du Pôle terrestre

Pourquoi ce poste pourrait vous intéresser ?

- Un environnement stimulant où vous pourrez exercer votre métier avec des projets d'envergure et à forts enjeux ;
- Des valeurs employeurs partagées : solidarité, proximité, diversité, égalité professionnelle femme / homme, inclusion, transition écologique ;
- Un accueil privilégié : dispositif d'intégration avec temps dédié d'information et de découverte des équipements et des différents sites composant nos entités ;
- Une organisation du temps de travail qui favorise la bonne adéquation vie professionnelle / vie privée (poste ouvert au télétravail) ;
- Des opportunités de carrière : campagnes de promotion interne et d'avancement de grade annuelles avec un récent passage du taux d'avancement de grade à 100%, formations internes et externes sur vos thématiques métiers ou pour évoluer et déployer pleinement votre potentiel professionnel.

<https://www.grandpoitiers.fr/emploi/liste-des-offres-demploi/un-ou-une-responsable-du-pole-terrestre-45503?>

En synthèse, en nous rejoignant, vous pourrez vous épanouir au sein d'une entité dynamique, solidaire avec de belles valeurs dont les agentes et agents sont sincèrement investis au quotidien, au bénéfice des habitants et des habitantes du territoire de la Ville de Poitiers et de Grand Poitiers. C'est un métier qui fait sens !

Présentation de la structure

La Direction des Sports assure une gestion significative des activités et équipements en proposant et coordonnant une offre variée d'animations. Elle supervise également la gestion de près de 300 équipements répartis sur les 40 communes de l'EPCI.

Le Pôle terrestre regroupe environ 250 équipements sportifs : 42 salles multisports, 61 terrains de grands jeux, 15 plateaux sportifs, 60 courts de tennis, 42 salles spécialisées, 15 pistes d'athlétisme, 3 structures artificielles d'escalade (SAE), un site naturel d'escalade et un vélodrome. Ce pôle est encadré par une équipe d'environ 100 agents.

En tant que manager opérationnel, le Responsable de Pôle coordonnera, de manière fonctionnelle, le déploiement stratégique et technique des politiques sportives sur l'ensemble des équipements, en collaboration étroite avec les Responsables de Secteur. Il sera directement rattaché au Chef du service des Équipements Sportifs.

Missions :

- Met en œuvre les stratégies sportives :
 - o Travaille en binôme avec les Responsables de Secteur pour atteindre les objectifs fixés ;
 - o Assure le bon déroulement des programmes et politiques d'envergure ;
 - o Simplifie les processus internes et définit les bonnes pratiques, fournissant ainsi aux Responsables de Secteur des instructions claires et déléguables.
- Définit et suit les indicateurs de réussite avec les responsables de secteur :
 - o Veille à ce que chaque projet atteigne ses objectifs ;
 - o Dans ce cadre, informe régulièrement l'équipe de l'avancement des projets pour un pilotage global efficace.
- Renforce la collaboration à tous les niveaux hiérarchiques pour une visibilité et une cohésion optimales :
 - o Co-construit les feuilles de route opérationnelles pour atteindre les objectifs généraux ;
 - o Coordonne, structure et encadre son équipe ;
 - o Garantit le bon déroulement des missions quotidiennes des Responsables de Secteur, chargés de superviser et coordonner les activités de leurs équipements.
- Gère directement un équipement sportif majeur.

Vos activités

- Participe à la définition des orientations stratégiques et opérationnelles du Pôle pour les activités physiques et sportives, en traduisant les orientations de la Collectivité en projets concrets pour le Pôle ;
- Vérifie, auprès de sa hiérarchie et des élus, que la stratégie en place répond bien au projet sportif du territoire.
- Assure la coordination, la communication des lignes directrices et le bon déploiement des nouvelles orientations ;
- Arbitre, avec les Responsables de Secteur, la répartition des effectifs pour garantir la continuité du service et l'application du projet sportif territorial ;
- Favorise la cohésion entre les secteurs grâce à des temps de travail collaboratifs ;
- Élaborer et gère, en lien avec les Responsables de Secteur, le budget annuel alloué aux équipements de son périmètre, en arbitrant si nécessaire ;
- Harmonise les routines de travail collaboratif pour actualiser ou co-construire les processus liés aux activités et événements majeurs de l'année ;
- En cohérence avec le projet sportif territorial, co-construit et établit, avec les Responsables de Secteur, les échéances de chaque livrable en fonction des calendriers opérationnels, en assurant le respect des délais, l'allocation des ressources et le suivi de l'avancement ;
- Facilite, anime et coordonne la co-construction des feuilles de route pour atteindre les objectifs définis ;
- Gère de manière autonome les projets relevant de sa responsabilité directe, dans le respect de la politique sportive du territoire ;
- Favorise une collaboration efficace entre les différents secteurs et les diverses Directions et Missions de la Collectivité ;
- Simplifie les processus internes et définit les bonnes pratiques pour les projets multiservices, apportant aux Responsables de Secteur des instructions claires, anticipant les erreurs de communication et allouant le temps nécessaire pour chaque tâche

Votre profil

Avec une expérience significative et/ou un diplôme supérieur, le candidat doit également :

- Faire preuve d'excellentes aptitudes relationnelles, d'un fort sens du service public, et de polyvalence
- Être rigoureux et organisé
- Maîtriser la conduite d'analyses et la définition, mise en œuvre et évaluation d'objectifs opérationnels
- Prendre des décisions techniques en cohérence avec les orientations stratégiques
- Gérer, coordonner et conduire des projets sportifs, incluant l'organisation d'événements réunissant divers acteurs sur le territoire
- Optimiser la gestion des équipements sportifs en tenant compte des risques et en assurant leur conformité
- Maîtriser les principes de management et d'animation d'équipe
- Connaître la réglementation des Établissements Recevant du Public (ERP), les normes d'hygiène et de sécurité, ainsi que les lois encadrant les activités physiques et sportives
- Maîtriser le cadre réglementaire des collectivités territoriales.

Conditions d'exercice des missions

- Permis B : obligatoire
- Port des EPI obligatoire

Conditions de recrutement

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ce poste est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le Code Général de la Fonction Publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. De plus, en application du décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 et de la délibération n° 2009-0239 du 18 juin 2009, le poste peut être accessible aux contractuels à titre dérogatoire.

Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent également prétendre à cet emploi par voie contractuelle (article L352-4 du Code Général de la Fonction Publique). Dans ce cadre, pour tout renseignement, merci de recontacter Monsieur Guillaume DUDOIGT, référent maintien dans l'emploi et handicap : guillaume.dudoigt@grandpoitiers.fr
frederic.surault@grandpoitiers.fr ou par téléphone au 05 49 52 36 68.

Rémunération

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + participation mutuelle + prévoyance + CASC (Comité d'Activités Sociales et Culturelles).

Vous souhaitez plus de renseignements ?

Merci de contacter M. Ludovic GOMES DE ALMEIDA, Directeur des Sports, au 05 49 41 91 39 – 06 74 59 29 45, M. Patrice FILSTROFF, Chef du service Équipements Sportifs au 05 49 52 36 52 – 06 43 75 97 49 ou M. Damien GASTON - Chargé de recrutement au 07 89 54 42 99.

Notre offre vous intéresse ?

Les candidatures avec lettre de motivation, CV, copie des diplômes, (si statutaire dernier arrêté administratif) sont à adresser à Mme la Présidente de Grand Poitiers Communauté urbaine

Hôtel de la Communauté urbaine de Grand Poitiers

84 RUE DES CARMELITES

86000 POITIERS

ou par mail à recrutement@grandpoitiers.fr

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

✓ **POSTULER EN LIGNE**

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi